



L'un des autres principes fondamentaux du Groupe Danone est de ne jamais laisser les salariés seuls face à leur problème d'emploi. C'est pourquoi nous avons depuis plusieurs mois, en liaison avec les autorités locales et nationales et en concertation avec les syndicats, engagé une démarche qui permet aux salariés, contrairement à ce que vous semblez indiquer, de ne pas se trouver brutalement sans emploi ni ressources. Nous avons donc, au-delà de nos strictes obligations légales et en conformité avec les principes que nous appliquons traditionnellement dans l'ensemble du Groupe, discuté de mesures sociales qui fourniront des revenus aux salariés pendant deux ans et les aideront à une reconversion. Je considère, en effet, primordial de déployer un accompagnement social exemplaire aux bénéfices de nos salariés pour qu'ils puissent trouver un nouvel avenir professionnel.

Au-delà de ces actions bénéficiant au personnel, il me paraît fondamental aussi de ne pas oublier la situation économique locale. C'est pourquoi, nous travaillons dans le même temps, comme nous le faisons dans ce type de circonstances et comme je vous l'ai indiqué, sur les possibilités de reprise de ce site par un autre industriel afin de maintenir des emplois dans cette région.

Toutes ces mesures importantes pourront vous être détaillées et expliquées par Monsieur Jean-Jacques DOEBLIN qui suit directement ces opérations. Je lui demande bien évidemment de se tenir à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire, et vous rencontrer si vous le souhaitez.

Je vous invite donc à le contacter au numéro suivant : _____

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma parfaite considération.

Franck RIBOUD